

| | |
|--|--|
| Pays | Cameroun |
| Numéro d'identification de la requête | 2024000030 |
| Titre | Résilience climatique locale par la synécoculture, technique agricole à haut rendement dans la région du Nord du Cameroun, principalement dans la commune de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti) |
| Entité nationale désignée | M. KAGONBE Timothée, ministère de l'Environnement de la protection de la nature et du développement durable, Cameroun, (237) 6 9987 5590, kagonbet@yahoo.fr |
| Organisation requérante | Care Society and Environment (CASE), association enregistrée au Cameroun sous le numéro de récipissé 621/RDA/J06/BAPP |

Résumé de l'assistance technique du CTCN

Le Cameroun est aux prises avec une sécheresse prolongée combinée avec une augmentation des températures.

La synécoculture¹ est une technique agricole à haut rendement respectueuse de l'environnement, minimisant les intrants chimiques, et favorisant la biodiversité, originaire du Japon, pour trouver le juste milieu entre le besoin de production alimentaire (l'agriculture) et la résilience environnementale.

Il a été démontré que cela renforçait la sécurité alimentaire, le profil nutritionnel, la qualité des sols, la rentabilité, l'adaptation au climat et à la biodiversité des champs. Le présent projet vise à piloter la synécoculture dans la région du Nord du Cameroun, dans les communes de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti).

Objectifs du projet :

- Renforcer les capacités de 500 personnes, principalement des jeunes dont 70 % de femmes dans la commune de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti) en technique de synécoculture pour une résilience vis-à-vis des changements climatiques ;
- Répondre aux besoins identifiés ;
- Documenter pour publication ouverte les données quantitatives sur les avantages de la synécoculture vis-à-vis la culture conventionnelle, au niveau de l'irrigation, des extrants agricoles, de la santé des sols et de la biodiversité. Ceci implique la mise en place d'un système de M&E - monitoring et évaluation (activité 6.1.4).

L'échange de connaissance est central à ce projet, particulièrement l'échange de connaissances avec d'autres acteurs provenant d'environnements similaires au Cameroun ayant des défis similaires. À cette fin, deux candidats ayant une historique d'implication environnementale issus de pays africains seront sélectionnés (activité 6.2.1) pour participer au projet au Cameroun pendant un ou deux voyages de trois semaines (activité 6.2.2).

¹ (<https://synecoculture.org/en/>)

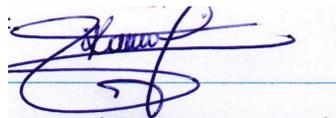
Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)

Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom : Kagonbe Timothée

Date : 28/05/2024



Bénéficiaire

Nom : NYA TONSANG Eva,
Care Society and Environment (CASE)

Titre : Présidente

Date : 30/05/2024

Signature :



Titre : Directeur du CTCN a.i

Date :

Signature : 3 June 2024



1. Historique et contexte

La stratégie nationale de développement 2020-2030 (<https://minepat.gov.cm/fr/snd30/>) du Cameroun vise à réduire la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 % en 2035 (page 1). Un des objectifs précis (page 122, section 7.1.1.1, point 472, sous-point (i)) est de renforcer la production et la productivité avec un accent sur l'accroissement des rendements et des surfaces exploitées notamment au niveau des exploitations familiales.

Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun (<https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC192040/>) propose, dans sa mesure 1.2, la mise en œuvre de projets de recherche agro-climatologique et la diffusion des pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques.

La Banque mondiale mentionne que les régions du Nord et Extrême-Nord sont celles présentant, pour le secteur agricole des risques très élevés et absolus liés aux conséquences du changement climatique. La région du Nord est parmi les régions du Cameroun les plus touchées par la crise climatique, l'insécurité alimentaire. Face à ce constat, le Cameroun, dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, cible l'agriculture parmi ses priorités de l'adaptation et la résilience, notamment : « promouvoir une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la résilience ».

Initiatives précédentes

Après son introduction à ce concept par sa participation au 5e forum de la synéculture au Burkina Faso en 2019, Terre des jeunes Cameroun (TDJC) a monté un projet de synéculture en 2020 qui s'est soldé par un succès avec l'introduction d'une grande diversité de culture (10 espèces, 30 variétés dans 1000 m² pour les récoltes durables tout au long de l'année).

2. Énoncé du problème

Le présent projet s'inscrit dans la volonté gouvernementale visant à une amélioration de la productivité agricole et l'introduction de nouvelles options pour les agriculteurs de subsistance dans un contexte d'un climat plus chaud et plus sec, en rendant les résultats facilement accessibles aux agriculteurs de subsistance.

Par ailleurs, d'importants flux migratoires se sont organisés, des zones les plus peuplées et relativement peu pluvieuses (le Nord), vers des régions quasiment vierges et favorables à l'agriculture (le bassin moyen de la Bénoué). Aussi l'augmentation de la population et la pression des autres activités humaines sur l'espace ne permettent pas de respecter la durée optimale de reconstitution naturelle de la fertilité du sol. Les alternatives sont alors recherchées.

Dans cette logique, le projet intégrera de techniques de l'agriculture Synécologique (Sinécoculture) qui a été développée pour trouver le juste milieu entre le besoin de production alimentaire (l'agriculture) et le besoin de conservation et de protection de l'environnement. La synécoculture se base théoriquement sur l'association des plantes en fonction de leurs interactions symbiotiques avec le sol, l'environnement et les autres végétaux. C'est une méthode de culture en plein champ qui permet - dans des conditions restrictives : sans ou avec le minimum de travail du sol, sans fertilisant (engrais et amendement), sans pesticides, en n'apportant rien d'autre que la graine ou le jeune plant - de produire des plantes utiles dans un état d'optimum écologique, en utilisant au mieux les caractéristiques de chaque plante et en construisant et contrôlant l'écosystème. La synécoculture satisfait parfaitement à tous les grands critères agroécologiques : elle offre à chaque agriculteur un travail continu à plein temps et très rémunérateur tout au long de l'année en organisant la symbiose entre une centaine d'espèces ; cette symbiose ne nécessite aucun travail du sol et permet de reconstituer les sols dégradés ; elle accroît remarquablement la productivité et la production agricole sans utilisation de la mécanisation et sans intrants agricoles chimiques (engrais, herbicides, pesticides) ; elle fournit des produits excellents pour la nourriture et pour la santé (y compris des plantes médicinales). Cette pratique agricole basée sur la gestion symbiotique et durable de la biodiversité satisfait ainsi à tous les critères économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

Ce projet s'inscrit également dans un programme de recherche pour la compréhension de l'agriculture périurbaine visant à réfléchir sur les modes d'interventions possibles afin d'assurer la sécurité alimentaire des grands centres urbains. Ce, d'autant plus que les performances économiques des systèmes de production montrent l'importance des cultures maraîchères au centre de l'économie locale. Par conséquent, les solutions d'irrigation solaire seront au projet une alternative intéressante au pompage thermique et favorisent l'agriculture durable. En effet, le système d'irrigation alimenté par l'énergie solaire est très efficace pour l'irrigation des cultures ou l'approvisionnement en eau potable dans les régions où le réseau électrique est absent. C'est bien le cas de la région du Nord ciblée par le projet au Cameroun.



Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la productivité agricole à travers l'introduction des techniques de synécoculture pour les agriculteurs de subsistance dans un contexte d'un climat plus chaud et plus sec.

| | Mois | | | | | | | | | | | | | | |
|--|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| Activité 5.1.2 : mettre en place les priorités techniques du document d'analyse (livrable 4.1.1) | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | | |
| Activité 5.1.3 : récolte | | | | | | | | | | | | X | X | | |
| Livrable 5.1.1 : Rapport de formation des bénéficiaires | | | | | | | X | | | | | | | | |
| Livrable 5.1.2 : Rapports hebdomadaires d'avancement, incluant métriques, finances, et description des activités, sur la mise en place des priorités techniques | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | | |
| Livrable 5.1.3 : Rapport qualitatif et quantitatif des récoltes, incluant rapport comparatif entre le jardin contrôle et jardins en synécoculture | | | | | | | | | | | | | X | | |
| Objectif spécifique 6 : assurer la répliquabilité et feuille de route pour la suite | | | | | | | | | | | | | | | |
| Résultat 6.1 : La répliquabilité du projet dans d'autres communautés est assurée | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | | |
| Activité 6.1.1 : produire des vidéos | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | | |
| Activité 6.1.2 : tenir un groupe Facebook | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | | |
| Activité 6.1.3 : produire un guide sur les pratiques agricoles synécoculturelles à l'usage des jeunes scolaires, incluant les bonnes pratiques | | | | | | | | | | X | X | X | X | | |
| Activité 6.1.4 : Produire des informations quantitatives ouvertes sur la productivité des pratiques agricoles synécoculturelles vs conventionnelles M&E | | | | | | | | | | X | X | X | X | | |
| Livrable 6.1.1 : Un documentaire sur la mise en place d'un jardin avec des techniques de synécoculture | | | | | | | | | | | | | X | | |
| Livrable 6.1.2 : Un compte facebook du projet créé et est tenu à jour | | | | | | | | | | | | | X | | |
| Livrable 6.1.3 : Un guide sur les pratiques agricoles synécoculturelles à l'usage des jeunes scolaires, incluant un recensement des bonnes pratiques | | | | | | | | | | | | | X | | |
| Livrable 6.1.5 : Des données ouvertes et accessibles en ligne par le web sur les métriques de productivité | | | | | | | | | | | | | X | | |
| Résultat 6.2 : faire un stage de spécialistes agricoles de deux régions D'Afrique | | | | | | | | X | | | X | X | | | |



Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la productivité agricole à travers l'introduction des techniques de synécoculture pour les agriculteurs de subsistance dans un contexte d'un climat plus chaud et plus sec.

| | Mois | | | | | | | | | | | | | | |
|---|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| Activité 6.2.1 : sélectionner 2 personnes ayant une connaissance agricole et une historique de bénévolat environnemental de deux régions d'Afrique | | | | | | | | X | | | | | | | |
| Activité 6.2.2 : faire un stage de 2 semaines pour 2 personnes ayant une connaissance agricole et une historique de bénévolat environnemental de Deux Régions d'Afrique (expertise : STA) | | | | | | | | | | | X | X | | | |
| Livrable 6.2.1 : Rapport du comité de sélection sur les personnes sélectionnées pour participer au stage de collaboration | | | | | | | | X | | | | | | | |
| Livrable 6.2.2 : Rapport du stage de représentants de deux régions d'Afrique | | | | | | | | | | | | X | | | |
| Livrable final : rapport final du projet | | | | | | | | | | | | | | | X |

* Les livrables produits par le principal partenaire de mise en œuvre pour chaque Plan de réponse du CTCN doivent obligatoirement inclure les éléments suivants :
 i) un plan de travail détaillant l'ensemble des activités, livraisons, produits, délais et personnes/organisations responsables, ainsi qu'un budget détaillé pour la mise en œuvre du Plan de réponse. Le plan de travail et le budget détaillés doivent s'appuyer directement sur ce Plan de réponse ; ii) un plan de suivi et d'évaluation comportant des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre ; iii) une description de l'impact du CTCN (un modèle sera fourni). Ces livrables doivent être inclus en tant qu'éléments initiaux dans le cadre logique.

4. Ressources Ressources nécessaires et estimation budgétaire :

Veillez fournir une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'assistance technique du CTCN, y compris pour les activités liées au suivi et à l'évaluation de l'assistance, à l'aide du tableau ci-dessous. Veillez noter qu'un minimum d'un pourcent du budget total devra être alloué à des activités spécifiques aux questions de genres pour les intégrer dans l'assistance technique (voir section 10 pour plus d'information sur les questions de genres). Une fois le Plan de réponse terminé, un ou plusieurs partenaires seront sélectionnés par le Centre des technologies climatiques (CTC) pour mettre en œuvre l'assistance. Le CTCN et le partenaire sélectionné établiront un budget final d'assistance à partir des activités établies dans ce plan.

Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

| Activités et résultats | Ressources humaines (Titre et expertise, rôle, estimation du nombre de jours) | Déplacements (But, national ou international, nombre de jours) | Réunions/événements (Intitulé de la réunion, nombre de participants, nombre de jours) – note: des réunions aux deux semaines de 1 heure de l'équipe de gestion ne sont pas incluses dans ces chiffres (15 mois = 30 rencontres) | Équipement/matériel (Article, but, achat/location, quantité) | Coûts estimés Veuillez additionner les coûts des activités et des résultats afin d'indiquer une estimation des pour l'ensemble du Plan de réponse. | |
|---|--|---|--|---|---|-------------|
| | | | | | Minimum USD | Maximum USD |
| Résultat 1 : Développement des documents de planification et de communication, notamment la ligne de base, les indicateurs de suivi, l'analyse d'impact, le calendrier d'exécution, et les rapports de genre | | | | | | |
| Activité 1 : Élaboration du plan détaillé | Expert international en coordination de programme d'Assistance Technique (EI-1) 5 jours Experte Consultante en Développement, Coordinatrice Nationale du projet | | Rencontres virtuelles et travaux préparatoires pour le cadrage du programme d'AT | | 7600 USD | 9300 USD |
| Objectif spécifique 2 : Identification des parties prenantes : définition d'un comité de pilotage et des bénéficiaires | | | | | | |
| Activité 2.1.1: identifier les parties prenantes au niveau des différents paliers de Gouvernement, des agriculteurs et des écoles. | GEST, SUIVI, COMPT: 6 jours COOR, FORMAT: 6 jours SOCIAL, RECH, WEBM: 6 jours | Déplacement local pour rencontrer les parties prenantes | | | 4700 USD | 5800 USD |

Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

| | | | | | | |
|---|--|--|---|--|----------|-----------|
| Activité 2.1.2: mettre en place un processus décisionnel impliquant les parties prenantes, avec des rencontres régulières | <i>GEST, SUIVI, COMPT: 6 jours</i> <i>COOR, FORMAT: 6 jours</i> <i>SOCIAL, RECH, WEBM: 6 jours</i> | <i>Déplacement local pour rencontrer les parties prenantes</i> | <i>Réunions avec les parties prenantes</i> | | 5800 USD | 7100 USD |
| Objectif spécifique 3 : Diagnostic de la communauté pilote : identification des méthodes d'agriculture utilisées – identification des besoins | | | | | | |
| Activité 3.1.1 : enquête sur la situation agricole actuelle et des besoins identifiés par les parties prenantes et des agriculteurs | <i>GEST, SUIVI, COMPT: 19 jours</i> <i>COOR, FORMAT: 6 jours</i> <i>SOCIAL, RECH, WEBM: 6 jours</i> | | <i>Réunions avec les bénéficiaires pour déterminer leurs besoins dans le contexte d'une enquête</i> | | 9800 USD | 12000 USD |
| Objectif spécifique 4 : Analyse de comment la synéculture pourrait apporter des solutions aux besoins identifiés. | | | | | | |
| Activité 4.1.1 : analyse par le comité de pilotage des résultats d'enquête, et rédaction d'un plan concret et réaliste pour la phase pilote (objectif spécifique 5) | <i>GEST, SUIVI, COMPT: 14 jours</i> <i>COOR, FORMAT: 10 jours</i> <i>SOCIAL, RECH, WEBM: 7 jours</i> | | <i>Réunions pour analyser l'enquête</i> | | 8900 USD | 10800 USD |
| Activité 4.1.2 : sélectionner 6 écoles bénéficiaires | <i>GEST, SUIVI, COMPT: 1.4 jours</i> <i>COOR, FORMAT: 6 jours</i> <i>SOCIAL, RECH, WEBM: 8 jours</i> | | | | 2700 USD | 3300 USD |
| Objectif spécifique 5 : pilote de la synéculture sur la base du projet défini précédemment et formation continue des bénéficiaires pendant 4-6 mois. | | | | | | |

Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

| | | | | | | |
|--|--|--|---|---|-----------|-----------|
| Activité 5.1.1 : Recruter et former les groupes scolaires et les agriculteur.trices visés aux techniques de synécoculture | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 10 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 13 jours <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 6.5 jours | | <i>Formations avec les groupes visés</i> | | 7900 USD | 9700 USD |
| Activité 5.1.2 : mettre en place les priorités techniques du document d'analyse (livrable 4.1.1) | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 40 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 44 jours <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 60 jours <i>Expert africain en synécoculture:</i> 10 jours | <i>Déplacement local sur le terrain</i> <i>Déplacement international d'un expert en synécoculture</i> | <i>Rencontres sur le terrain lors des activités</i> | <i>Équipements pour répondre aux besoins identifiés dans l'activité 4.1.1</i> | 48600 USD | 59300 USD |
| Activité 5.1.3 : récolte | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 10 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 11 jours <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 15 jours | <i>Déplacement local pour faire les récoltes</i> | | | 8300 USD | 10100 USD |
| Objectif spécifique 6 : assurer la répliquabilité et feuille de route pour la suite | | | | | | |
| Activité 6.1.1 : produire des vidéos | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 12 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 7 jours | | | | 9900 USD | 12000 USD |

Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

| | | | | | | |
|---|--|--|---|--|----------|-----------|
| | <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 15 jours | | | | | |
| Activité 6.1.2 : tenir un groupe Facebook | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 1.5 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 10 jours <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 15 jours | | | | 4400 USD | 5300 USD |
| Activité 6.1.3 : produire un guide sur les pratiques agricoles synécoculturelles à l'usage des jeunes scolaires, incluant les bonnes pratiques | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 10 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 10 jours <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 15 jours | | <i>Rencontres avec les parties prenantes pour la rédaction du guide</i> | | 9900 USD | 12000 USD |
| Activité 6.1.4 : Produire des informations quantitatives ouvertes sur la productivité des pratiques agricoles synécoculturelles vs conventionnelles M&E | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 7 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 9 jours <i>SOCIAL, RECH, WEBM:</i> 15 jours | | | | 6200 USD | 7500 USD |
| Activité 6.2.1 : sélectionner 2 personnes ayant une connaissance | <i>GEST, SUIVI, COMPT:</i> 8 jours <i>COOR, FORMAT:</i> 6 jours | | | | 4600 USD | 5700 USD |

Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--------------------------|
| agronome et une historique de bénévolat environnemental de deux régions d'Afrique | <i>SOCIAL, RECH, WEBM: 5 jours</i> | | | | | |
| Activité 6.2.2 : faire un stage de 2 semaines pour 2 spécialistes agronomes de Deux Régions d'Afrique | <i>GEST, SUIVI, COMPT: 8 jours COOR, FORMAT: 9 jours SOCIAL, STA: 17 jours</i> | <i>Déplacement international et local des stagiaires</i> | | | | 11100 USD 13500 USD |
| Fourchette d'estimation des coûts pour l'intégralité du Plan de réponse | | | | | | 150400 USD 183400 USD |

5. Profil et expérience des experts

Sur la base des ressources humaines nécessaires identifiées dans la section 4 (Ressources nécessaires et budget détaillé), veuillez fournir une description du profil des experts requis pour la mise en œuvre du Plan de réponse du CTCN.

| Expertise requise | Brève description du profil requis |
|---|--|
| <i>Pour tous les experts, veuillez utiliser les mêmes titres que ceux figurant à la section 4.</i> | <i>Veuillez fournir une brève description de l'expertise et de l'expérience nécessaires (formation, secteurs d'expertise, années d'expérience, connaissance des pays, exigences linguistiques, etc.).</i> |
| Gestion de projet (GEST) (*note : les codes en MAJUSCULES dénotent des expertises qui sont référencées à la question 4) | Expertise en gestion de projets internationaux dans des pays du sud de l'envergure de ce projet ; tenue de livre, production de rapport selon les standards internationaux, audits internes, gestion de projet hebdomadaire, mise en place de processus de communication, gestion de documents et de tâches. Expérience de dix (10) ans ou plus. |
| Coordinatrice du projet (COOR) | Le profil de coordinatrice de projet (nous disons coordinatrice car dans un effort d'égalité des genres nous favorisons les candidates féminines si possible) devra avoir une formation en synécoculture, en agronomie et en économie agricole. Elle aura un diplôme avancé en Coopération Internationale et Aide Humanitaire, Consultante en développement, aura une expérience démontrée d'au moins dix (10) ans en gestion de projets et saura démontrer une historique de bénévolat environnemental. |



Plan de réponse pour l'assistance technique – Termes de référence

| | |
|---|--|
| Chargé de la mobilisation sociale (SOCIAL) – deux personnes | Les postes de chargé de mobilisation sociale exigent une expérience en gestion de projet d'au moins dix (10) ans et une expérience avec des projets gérés par des ONG internationales. La personne sélectionnée aura de l'expérience de travail dans la région du Nord ou de l'Extrême-Nord. Une formation en communication et de l'expérience en formation dans les domaines de la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement seront exigées. |
| Suivi-évaluation du projet (SUIVI) | Le poste de suivi-évaluation exige une formation et une expérience dans un domaine de technique ou d'ingénierie environnementale. Une expérience avec une ONG internationale, ainsi qu'une expérience technique, sera exigée, ainsi qu'une expérience dans la région du Nord ou de l'Extrême-Nord. |
| Comptable (COMPT) | Le ou la comptable aura un diplôme en comptabilité, finances, aura de l'expérience avec les normes de rapports comptables et d'audit, avec au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine. |
| Chargé de la recherche (RECH) | Le ou la personne chargée la recherche aura de l'expérience dans le domaine de l'agriculture auprès de projets financés par des ONG internationales. Il ou elle aura une forte connaissance de métriques, normes de qualité, standards, mesures sanitaires et phytosanitaires. Il est parfaitement bilingue. |
| Webmaster (WEBM) | Le ou la webmestre aura de l'expérience technique démontrable avec des technologies du web et la gestion de communautés sur les réseaux sociaux, ainsi qu'en montage vidéo. |
| Stagiaires (STA) | Dans cadre de l'approche "collaboration-sud-sud", des stagiaires ayant une expertise en agronomie et une historique bien établie depuis au moins dix (10) ans de bénévolat environnemental seront sélectionné pour un stage d'observation (activité 6.2.2) sur le lieu du projet. |
| Expert en Synécoculture (EXPERT) | L'expert en synécoculture sera reconnu officiellement par le mouvement de synécoculture comme ayant une connaissance approfondie de la synécoculture dans le contexte africain. |

6. Contribution aux impacts positifs à long terme

La formation des paysans et leurs coopératives en techniques de synécoculture, particulièrement innovantes dans le domaine de la culture maraichère permettra d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition ; et grâce à l'utilisation des pompes solaires favorisera aux paysans cibles ainsi qu'aux écoles associées d'avoir l'accès à une source énergétique fiable et promouvoir l'agriculture durable.

De plus le projet constituera pour eux une possibilité nouvelle d'apprentissage et instaurera des modes de consommation et de production durables adaptées à la fois à leur environnement et à leur activité principale qu'est l'agriculture

7. Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

La région du Nord est parmi les régions du Cameroun les plus touchées par la crise climatique et l'insécurité alimentaire. Face à ce constat, le Cameroun, dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée, cible l'agriculture parmi ses priorités de l'adaptation et la résilience, notamment : promouvoir une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la résilience". Et Le plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun propose, dans sa mesure 1.2, la mise en œuvre de projets de recherche agro-climatologique et la diffusion des pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques.

8. Liens avec les activités pertinentes en cours :

La Banque mondiale mentionne que les régions du Nord et Extrême-Nord sont celles présentant, pour le secteur agricole des risques très élevés et absolus liés aux conséquences du changement climatique. La stratégie nationale de développement 2020-2030 (2) du Cameroun vise à réduire la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 % en 2035 (page 1). Un des objectifs précis (page 122, section 7.1.1.1, point 472, sous-point (i)) est de renforcer la production et la productivité avec un accent sur l'accroissement des rendements et des surfaces exploitées notamment au niveau des exploitations familiales.

Le présent projet rentre en droite dans la réalisation des objectifs ci-dessus.

9. Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

- Accompagnement par l'organisation requérante des paysans et coopératives dans la capitalisation des bonnes pratiques du projet (activité 6.1.3). Ce plan servira pour pérenniser le projet suite à la contribution du CTCN.
- Passage à l'échelle des activités du projet dans d'autres communes de la région du Nord ou de l'extrême-nord en fonction de la disponibilité des moyens financiers
- Applications des leçons apprises dans l'autres régions d'Afrique suite aux stages de collaboration sud-sud

10. Co-bénéfices and intégration de la question des genres :

Intégration dans la conception des activités :

Dans tous les secteurs du développement au Cameroun et plus particulièrement dans la région du Nord, les femmes sont discriminées par rapport aux hommes. Les inégalités de genre constituent des facteurs d'injustice mais aussi de pauvreté : elles freinent le développement durable de toutes les sociétés, tant d'un point de vue politique, économique que social. Le présent projet assurera la représentation des femmes dans les instances dirigeantes des coopératives ainsi que celle des jeunes filles dans les comités de gestion des écoles associées au projet

| | |
|--|--|
| | Une attention particulière sera mise pour assurer que le poste de coordination local (COOR) soit tenu par une femme. |
| Retombées positives, notamment en matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités : | L'équipe du projet veillera à ce que dans la sélection des participants aux ateliers de formation des dirigeants des coopératives le respect en matière d'égalité de sexe soit strictement assuré. Les coopératives et les comités scolaires de gestion du projet intégreront également le respect d'égalité de genre dans le choix de leurs dirigeants. Par ailleurs, grâce au projet, les femmes contribueront de plus en plus aux besoins de leurs familles. Elles gagneront la considération de leurs époux qui se voient désormais en elles des personnes capables de produire. |

11. Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

| Partie prenante nationale | Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique |
|--|---|
| Coopératives de paysans | - Participation active aux activités du projet ; - Promotion des techniques culturelles innovantes non conventionnelles (synécoculture) auprès des paysans ; - Pérennisation et passage à l'échelle des activités initiées. |
| Jeunes scolaires des écoles associées | Pérennisation et passage à l'échelle des activités initiées |
| Leaders communautaires | -Adhésion aux objectifs du projet Facilitation de la mobilisation communautaire |
| Responsables des Ministères partenaires (Environnement, ministère de la faune et des forêts, ministère de l'éducation, ministère de la femme et de la famille, et Agriculture) | -Participation à la formation des paysans jeunes et adultes ; - Promotion d'une culture de protection de l'environnement auprès des communautés ; - Promotion de l'autonomisation économique de la femme à travers la pratique des techniques culturelles innovantes ; -Suivi et évaluation externe des activités du projet Pérennisation et passage à l'échelle des activités initiées |

12. Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

| Objectif | Objectif de développement durable | Contribution directe de l'assistance technique du CTCN (1 phrase pour les trois principaux ODD) |
|----------|--|---|
| 1 | Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (1 / 3) | La technique permet une bonne production qui à la fin génère de l'argent tout en affranchissant les populations pauvres de leurs précarités ou de leur paupérisation. |
| 2 | Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable | |
| 3 | Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge | |
| 4 | Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (2 / 3) | Le projet constituera pour les paysans ainsi que pour les écoles associées une possibilité nouvelle d'apprentissage grâce à l'utilisation des techniques synécoculturelles et l'utilisation des pompes à énergies solaires. |
| 5 | Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles | |
| 6 | Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau | |
| 7 | Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7) | |
| | 7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables | |
| | 7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies renouvelables dans la palette énergétique mondiale | |
| | 7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique | |
| | 7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres | |

| | | |
|----|---|---|
| | 7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs | |
| 8 | Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | |
| 9 | Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation | |
| 10 | Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre | |
| 11 | Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables | |
| 12 | Instaurer des modes de consommation et de production durables (2 / 3) | La pratique de la synécoculture auprès des paysans favorisera les modes de consommations et de productions durables adaptés à leurs environnements. |
| 13 | Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions | <i>La synécoculture est une mesure d'adaptation aux effets du changement climatique car elle permettra aux agriculteurs de produire les mêmes quantités (ou plus) en utilisant moins de ressources.</i> |
| | 13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays | En tant de grande sécheresse, la synécoculture est une méthode agricole moins stressante pour la terre et les cultures. |
| | 13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales | |
| | 13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce | L'assistance technique a été définie de manière à assurer une formation continue et transversale aux agriculteurs, aux femmes et aux jeunes de la région sélectionnée. |
| | 13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de | |

| | | |
|----|--|--|
| | mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible | |
| | 13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées | |
| 14 | Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable | |
| 15 | Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité | |
| 16 | Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes | |
| 17 | Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser | |

13. Classification de l'assistance technique

Veillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. Facultatif : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

| <i>Veillez cocher les cases appropriées ci-dessous</i> | <i>Primaire</i> | <i>Secondaire</i> |
|--|----------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1. Identification et priorisation des technologies | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques | X <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 3A. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 3B. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales | <input type="checkbox"/> | X <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 4A. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 4B. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> 5. Facilitation du financement et création d'opportunités de marchés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Veillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

14. Processus de suivi et d'évaluation

Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.